L'AFFAIRE SEZNEC

Les jurés de Quimper ont siégé le jour de la Toussaint

LE DEFILE DES TEMOINS CONTINUE

Quimper, 1er novembre. — Ce sont des témoins de seconde et de troisième main qui viennent à la barre. Ils parlent sur la présence de Seznec au Havre le 13 juin.

M. Dumontel, employé à la gare du Havre, a trouvé la fameuse valise jaune.

M. Pierre Achille a vu à 21 h. 25, un voyageur assis près de cette valise.

M. Eugène Le Roy, a remarqué, lui aussi, un individu avec cette même valise. Il a eu l'impression que cet individu essayait de fouiller dans une valise qui ne lui appartenait pas.

M. Heluis a bien observé un individu près de la valise, mais il ne reconnait pas Seznec.

UN INCIDENT

Une fermière, Mme Le Flouhic annonce que le 20 juin, allant chez Seznec, elle ne l'avait pas trouvé. La salle sommeillait, mais la fidèle Angèle Labigou veillait parmi les témoins.

— Je demande, crie-t-elle, au milieu des rires, à être confrontée avec Mme Le Flouhic.

— C'est bien, on vous confrontera, répond le Président.

Angèle Labigou, délurée et gaillarde, arrive à la barre. La salle exulte.

— Cette dame je ne la fréquentais pas, elle disait que j'étais saoule! (rires).

— C'est pas vrai! crie Angèle Labigou; on n'entend ici que de faux témoins! (Rires).

Mme Le Flouhic, poursuit Angèle Labigou, c'est elle qui buvait, il suffit de regarder son nez! (Clameurs et rires.)

Mme SEZNEC INTERVIENT

Mais voici que Mme Seznec demande, elle aussi, à être confrontée. La salle prend parti, injurie la femme de l'accusé. On entend des « Hou! hou! ».

Mme Seznec peut enfin parler: Mme Le Flouhic connaissait beaucoup le cousin germain de M. Quemeneur, c'est pourquoi elle parle ainsi!

— C'est des mensonges tout ce qu'elle dit! ajoute Angèle Labigou. (Mouvements.)

— Alors il n'y a que vous qui disiez la vérité, reprend le président.

— Oui, monsieur, et les autres témoins ne vous disent pas la vériét. (Nouveaux rires.)

Mme Seznec voudrait expliquer les antécédents de son mari.

— Non! non! intervint le président, c'est déjà fait largement. (Rires.) Toutes ces histoires de brouilles, de réconciliations, tous ces racontars de dames qui s'accusent de recevoir des gens en secret, de boire outre-mesure, déchaînent une longue gaité dans l'auditoire.

LA SITUATION DE FORTUNE DE SEZNEC

On revient une fois de plus sur la situation de fortune du négociant Seznec. C'est un sujet pour lequel l'accusé se montre assez susceptible. Si Seznec s'obstine à ne pas répondre un certain temps, il suffit, en effet, que le président du Fresnel, parle des huissiers, de leurs saisies et des protets pour que Seznec intervienne.

Voici que précisément M. Dejeger, de Morlaix, raconte. Chaque fois que je me suis rendu chez Seznec, j'y ai toujours trouvé des huissiers.

La salle rit et l'accusé se lève: Je crois que le témoin exagère. (Nouveaux rires).

Quimper, 1er novembre. — A 16 h., au moment où les débats sont de nouveau ouverts, Me Alizon demande à la Cour de lui donner acte de ce que M. Pouliguen, représentant à la succession éventuelle de M. Quemeneur, se constitue partie civile.

La Cour accorde satisfaction à M. Pouliguen.

Un témoin qui bat en retraite

La défense comptait sur le témoignage de Mme Lefebvre, qui avait vu, paraît-il, dans le courant de juin, M. Quemeneur à l'hôtel où elle est servante. A l'audience, Mme Lefebvre n'affirme plus rien et précise encore moins.

On entend ensuite un certain Pouliquen, codétenu de Seznec. Il raconte que Seznec lui aurait proposé une somme d'argent pour faire établir qu'il prenait le train le 13 juin à Morlaix.

Le coiffeur Respars

On appelle le coiffeur Respars. Il avait reçu, on le sait, de Seznec, une série de commissions pour Mme Seznec. Toujours l'histoire des faux témoignages! Celui-ci fit l'objet d'une enquête quelques jours avant l'ouverture des débats.

Une discussion éclate entre M. Rospars et Seznec, qui dément les affirmations du témoin.

Les témoins qui ont vu M. Quémeneur

On introduit ensuite M. Lajat, imprimeur à Morlaix, qui aurait aperçu M. Quémeneur le 30 mai, à midi, au « Café de Versailles », à la gare Montparnasse, à Paris. « J'en suis sûr, ajoute-t-il, autant qu'on peut être sûr d'une chose pareille quand on n'a pas parlé à la personne que l'on a reconnu. »

Voici encore un témoin qui a vu M. Quémeneur. C'était le 27 mai, déjeûnant dans un restaurant parisien, M. Lebert, employé de chemin de fer, aperçut M. Quémeneur qui passait, mais il ne lui a pas adressé la parole.

Un sosie du disparu, à Paris

L'avocat général donne lecture d'une lettre signée Nicole, ancien commerçant à Brest, actuellement retiré à Neuilly. M. Nicole dit qu'il s'explique les erreurs de MM. Le Her, Lajat et Lebert, par ce fait qu'il doit exister un sosie de M. Quemeneur à Paris. Il a même allure, même démarche, même visage, mêmes dents en or, l'ensemble est d'une ressemblance frappante et il explique comment lui-même fut le jouet de cette ressemblance.

Sur cette lecture, on lève l'audience à 19 h. Il faut en retenir l'assurance convaincue des deux témoins qui ont cru voir M. Quémeneur.

Demain dimanche: audience de 8 h. 30 à 10 h.; l'après-midi, audience jusqu'à 18 heures. Les jurés, pressés d'en finir, veulent absolument siéger jusqu'au verdict.

LA LETTRE D'UN FUMISTE

Rambouillet 1er novembre. — Il résulte de l'enquête du Parquet de Rambouillet, que la lettre adressée au Président des Assises de Quimper disant que le cadavre de M. Quemeneur serait enterré dans le jardin d'une personne habitant Saint-Leger-les-Yvelines, est l'œuvre d'un maniaque anonyme coutumier de dénonciations sans fondement.

La réintégration des cheminots et les socialistes

Paris, 1er novembre. — La réunion des députés membres de la commission exécutive du groupe socialiste parlementaire et des délégués de la Fédération des cheminots s'est tenue, hier soir, à la Chambre, de neuf heures à minuit et demi. MM. Malvy et Yvon Delbos y assistaient.

A l'issue de cette réunion, le communiqué suivant a été remis; il ne traduit qu'à moitié et de façon d'ailleurs assez peu claire, « l'accord complet » qui, aux dires de M. Malvy, se serait réalisé entre les délégués ouvriers, les socialistes et le gouvernement:

La commission exécutive du groupe socialiste mandatée pour examiner la situation faite par la réponse des compagnies sur la réintégration des cheminots, s'est réunie hier. Elle a pris connaissance de la réponse faite par le président du Conseil aux délégués du groupe socialiste, ainsi que des déclarations du ministre des Travaux publics devant la commission des Finances.

Les délégués de la Fédération confédérée des cheminots lui ont fait connaître aussi les résultats de l'entrevue qu'ils ont eue avec le président du Conseil. De l'échange de vues qui a eu lieu, il résulte que s'il est possible de considérer comme un commencement d'action favorable à la réintégration, le résultat obtenu par le gouvernement contre la volonté exprimée encore par les compagnies le 22 octobre, le parti socialiste n'en demeure pas moins résolu à poursuivre la réintégration totale des cheminots.

Le groupe socialiste, à cet égard, fera tous ses efforts pour veiller, suivant le vœu même de la Fédération des cheminots, à ce que la réintégration soit réalisée dans les délais les plus rapides.

Le groupe socialiste demandera, en outre, aujourd'hui, au conseil national du parti S.F.I.O., d'examiner l'ensemble des mesures qui devront être portées devant le Parlement.

LE NOUVEAU CABINET CHINOIS

Pékin, 1er novembre. — La démission du cabinet a été acceptée.

Le nouveau cabinet est ainsi constitué: Huang Fu, premier ministre intérimaire éducation et communications, est partisan de Feng Yuh Siang; Wang, affaires étrangères et finances (partisan de Feng Yuh Siang); Wang Yung Chiaang, intérieur (partisan de Tchang Tso Lin); le général Li Shu Tseng, guerre; amiral Tu Shih Kuei, marine (partisan de Ou Pei Fou).

Il n'y a, dans le nouveau ministère, aucun partisan d'Am Fout.

Quatre personnes trouvent la mort dans un incendie

Lure, 1er novembre. — Un incendie qui a fait quatre victimes, vient de se produire à Granges-le-Bourg. Dans l'immeuble incendié habitaient MM. Paul Chevillot, âgé de quarante-quatre ans, photographe; Albert Sarrazin, âgé de trente et un ans; Mme veuve Sarrazin, âgée de soixante-cinq ans. Ces quatres personnes, surprises par l'incendie pendant leur sommeil, ont été carbonisées.

On a retrouvé le matin, à 11 h. 30, un cadavre complètement carbonisé qui n'a pu être identifié. Les autres cadavres ne pourront être recherchés qu'après extinction complète de l'incendie.

NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Un démenti

Londres, 1er novembre. — Au siège du parti conservateur, on communique une note démentant de la façon la plus catégorique l'information suivant laquelle M. Baldwin aurait informé M. Herriot qu'il s'engageait trop personnellement avec M. Mac Donald, qu'il allait, dans le rapprochement avec l'Allemagne, plus loin que la Grande-Bretagne irait elle-même; enfin qu'il s'engageait également trop avec la Russie.

L'IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE ROUBAIX », 71, Grande-Rue, à ROUBAIX, fournit dans le plus bref délai possible

LES LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Des insertions sont faites gratuitement dans le « JOURNAL DE ROUBAIX », suivant l'importance de la commande.

LA CANONISATION DU BIENHEUREUX CURÉ D'ARS

UN DISCOURS DU PAPE

Rome, 1er novembre. — Au Vatican, dans la salle ducale a eu lieu, en présence du Pape la lecture solennelle des décrets pour la béatification du vénérable Joseph Capasso, de Turin, et l'approbation des miracles proposés pour la canonisation du bienheureux Vianney, curé d'Ars.

Etaient présents: les cardinaux Bisleti, Vico, Sincero, Bonzano et de nombreux évêques, notamment Mgr Remond, aumônier général de l'armée du Rhin.

Le postulateur de la cause du curé d'Ars a adressé un discours de remerciements au Pape qui a répondu dans les termes suivants:

Nous ne pouvons pas ne pas nous féliciter avec toute la France qui de nouveau afflue vers Ars pour y puiser encore une fois les trésors de la véritable rénovation spirituelle et puisque nous en sommes à vous ouvrir notre cœur et à vous manifester toutes nos pensées, nous ne pouvons pas vous dissimuler une considération belle mais grave parce que c'est divinement beau de voir se multiplier et défiler l'une après l'autre la magnifique théorie de ces figures de grands serviteurs de Dieu sur la terre de France, redevenue vraiment la mère des saints.

Spectacle magnifique, et plus magnifique encore si l'on pense à la solennelle gravité du moment quand prennent à peine fin certains événements.

LE CONGRÈS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT A VALENCE

LES VŒUX RELATIFS A LA PAIX

Valence, 1er novembre. — A la troisième séance du congrès de la Ligue de l'enseignement, la parole est donnée à M. Lucien Le Foyer qui donne lecture des vœux relatifs à la paix par l'éducation et dont l'un tend notamment à l'organisation à Paris, le plus tôt possible d'un congrès réunissant sous l'égide de la Ligue des représentants autorisés des organismes d'enseignement post-scolaires et dont le programme serait l'enseignement de la paix.

M. Salzedo appuie l'adoption de ce vœu.

M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, déclare qu'on ne peut organiser la paix qu'en créant la volonté de paix à l'intérieur de chaque individu, car il n'y a qu'un seul désarmement: le désarmement moral.

Ces divers vœux sont adoptés ainsi que ceux concernant la défense de l'école laïque par les patronages.

Après déclaration de M. Albert Thomas affirmant la ferme volonté de la ligue de continuer à défendre dans tous les domaines l'Ecole nationale publique et ses maîtres, la séance est levée.

M. FRANÇOIS ALBERT PRÉSIDERA LA SEANCE DE CLOTURE

Paris, 1er novembre. — M. François Albert, ministre de l'Instruction publique, accompagné de M. Lapie, directeur de l'enseignement primaire, a quitté Paris ce matin, pour se rendre à Valence où il doit présider la séance de clôture du congrès de la ligue de l'enseignement.

UN TELEGRAMME A M. HERRIOT

Paris, 1er novembre. — M. Salzedo, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, a répondu par un télégramme à la communication que M. Herriot lui avait adressée, en exprimant sa respectueuse gratitude pour la sollicitude dont il entoure l'école laïque. Il lui est reconnaissant de préparer la réalisation de la grande idée de l'égalité des enfants devant l'instruction.

NOS AMBASSADEURS

M. Jean Herbette irait à Moscou

La légation de France à Varsovie serait élevée au rang d'ambassade

Paris, 1er novembre. — On annonce que c'est M. Jean Herbette qui vient d'être finalement choisi par le président du Conseil, pour le poste d'Ambassadeur, à Moscou.

On ajoute qu'en même temps qu'il procédait à cette désignation qui sera bientôt rendue officielle, le président du Conseil a décidé, afin de bien marquer que les relations de la France et de la Pologne ne sont en aucune façon modifiées par la reconnaissance de jure du gouvernement des Soviets, d'élever au rang d'Ambassade, la légation de France à Varsovie.

LA FÊTE DE LA TOUSSAINT et les manifestations patriotiques

A PARIS

Paris, 1er novembre. — Dès les premières heures de la matinée, malgré le ciel gris et la pluie, la population parisienne, dont le culte des morts est une des plus touchantes traditions, a commencé à fleurir les tombes de ses proches et de ses amis.

Dans les cimetières intérieurs comme dans les grands cimetières suburbains, les monuments funéraires sont déjà couverts de fleurs, parmi lesquelles dominent les chrysanthèmes.

Les monuments élevés à ceux qui sont morts pour la Patrie sont particulièrement fleuris.

A LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

Paris, 1er novembre. — M. G. Doumergue, président de la République, s'est rendu ce matin, à 10 heures, à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, sur la tombe du Soldat inconnu, auquel il a apporté son tribut d'hommage.

Quelques instants après est arrivé le bureau du Conseil municipal, qui a déposé une couronne sur la dalle sacrée.

Celle-ci a été fleurie ensuite par l'Association Générale des Mutilés et les Associations du Souvenir se succèdent sans interruption devant la tombe qui est couverte de fleurs et de palmes.

Pendant toute la durée de l'après-midi, différentes cérémonies ont eu lieu devant les monuments et les plaques consacrées à la mémoire des Morts de la Guerre.

Le bureau du Conseil municipal s'est rendu de nouveau, ce soir, à 5 h., à l'Arc de Triomphe, devant la tombe du Soldat Inconnu,

Devant M. Maurice Quentin, président du Conseil municipal, deux torchères dorées ont été allumées.

DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

Malgré la pluie et le vent qui sévirent avec rage durant toute l'après-midi, le cimetière a reçu, samedi, autant de visites que les années précédentes. En longues théories endeuillées, nos concitoyens s'en sont allés s'agenouiller sur les tombes de leurs chers disparus et prier pour un bébé trop tôt ravi à leur affection, un père ou une mère vénérés ou encore pour un fils ou un frère tombé sur les champs de bataille durant la guerre. Et des mains ferventes déposaient des fleurs sur ces tombes où l'on revient si souvent pour se rapprocher un peu de ceux qui nous ont quittés. Des fleurs, il y en eut peut-être plus que jamais, tant est si vif parmi notre population roubaisienne le culte des morts.

Et, aujourd'hui, la foule retournera au cimetière pour assister à la cérémonie officielle qui commémorera le souvenir des soldats morts pour la Patrie.

A CROIX

La manifestation officielle de la Toussaint s'est déroulée au milieu d'une grande affluence. Au cimetière, M. Telliez, maire, prononça le discours d'usage au pied du monument aux morts pour la France et en présence des sociétés de la ville qui participèrent au cortège.

L'après-midi pluvieuse n'empêcha pas les nombreuses visites à la nécropole.

A WASQUEHAL

Les sociétés de la commune se sont rassemblées place Fénelon pour se former ensuite en cortège qui s'est dirigé vers le cimetière. M. Destailleurs, maire, prononça un discours, ainsi qu'un membre des Anciens Combattants. Ils rappelèrent tous deux les émouvants exemples laissés par leurs concitoyens qui tombèrent pour la liberté de leur pays.

A WATTRELOS

La population wattrelosienne a pieusement manifesté, hier samedi, le souvenir de ses chers disparus, et c'est au milieu d'une affluence considérable que s'est déroulée la manifestation officielle, au cimetière du Centre.

A 11 heures, un cortège comprenant toutes les sociétés locales et ayant à sa tête M. Henri Briffaut, député, maire, est parti de la Grand'Place pour se diriger vers le cimetière, où M. le maire prononça un discours évoquant le courage stoïque et les vertus sublimes des vaillants enfants de Wattrelos tombés pour la France. A l'issue de ce discours, M. Briffaut déposa une couronne aux monuments des héros de 1914-1918 et des braves de 1870-71.

Cette touchante manifestation terminée, le cortège s'est reformé pour reprendre la direction de la Grand'Place, où eut lieu sa dislocation.

Durant toute la journée, ce ne fut qu'un défilé ininterrompu de familles allant s'incliner sur les tombes des disparus et y déposer le symbolique chrysanthème et l'hommage du souvenir pieux. Le cimetière militaire surtout reçut des milliers de visiteurs.

DANS LE CANTON DE LANNOY

A Lys, Lannoy, Toufflers, Hem, la foule des visiteurs a été grande toute la journée, aux cimetières pour rendre un pieux hommage à ceux que la mort avait fauchés, et les tombes ont été revêtuées de fleurs, en souvenir des chers disparus.

A LEERS

A 11 heures, les sociétés prenant part à la manifestation étaient rassemblées rue de la Mairie; le cortège comprenait le Conseil municipal, l'Harmonie municipale, la Section des Mutilés, les Sociétés d'Anciens Combattants l'Union Fraternelle et les Franco-Belges, les gymnastiques « La Féminine » et « Les Volontaires », l'école des garçons, les Sociétés de secours mutuels Saint-Jean-Baptiste, Saint-Antoine de Padoue et les Anciens Militaires Mutualistes.

L'Harmonie municipale exécute sur le parcours une marche entraînante. Au cimetière, les sociétés et la foule entourent le monument patriotique abondamment fleuri. M. Joseph Leroy, maire, a prononcé une émouvante allocution patriotique et magnifié les héros tombés pour la Patrie. Après une exécution de la Marche funèbre de Chopin par l'Harmonie municipale, le cortège s'est reformé dans le même ordre qu'à l'arrivée et est retourné à la Place, où a eu lieu la dislocation.

A CYSOING ET SON CANTON

Dans cette commune et dans celles du canton, les manifestations officielles sont reportées au 11 novembre. Les familles se sont rendues néanmoins sur les tombes des leurs et les cimetières furent l'objet de pieux pèlerinages.

A TOURCOING

Une matinée, ensoleillée par instants, a favorisé les visites au cimetière principal du Pont-de-Neuville, visites que nos belles familles de Tourcoing s'honorent d'effectuer chaque année.

Nos morts ne sont pas oubliés; il n'est pas une tombe qui n'ait reçu sa parure des grands jours; d'innombrables fleurs sont là, qui consacrent le souvenir des vivants.

La foule fut dense au cours de l'après-midi, malgré une pluie persistante qui endeuillait toutes choses.

Grâce à des mesures d'ordre, l'assistance put se mouvoir sans grandes difficultés, aux portes d'entrée de la nécropole.

A signaler, une manifestation effectuée avant midi, au monument élevé à la mémoire des victimes du Travail, par le groupement de la C.G.T.U.

A MOUVAUX

Organisée par la municipalité, la manifestation s'est passée au milieu d'une foule recueillie. Des discours furent prononcés par M. Surmont, maire, et le vice-président des Anciens Combattants de 1870-71.

A BOUSBECQUE

A l'issue de la grand'messe, un cortège s'est formé sur la place pour se rendre au cimetière. Il était composé de la société de gymnastique « La Saint-Michel », de la « Jeunesse Catholique », des Anciens Militaires et des Anciens Combattants.

Au pied de la tombe élevée aux Bousbecquois morts au champ d'honneur, des discours ont été prononcés par MM. Adolphe Lecomte, président de la gymnastique; Louis Ghesquière, président des Anciens Militaires, et Paul Paux, président des Combattants. Une palme a été déposée au pied du monument, et la cérémonie s'est terminée par le « De Profundis », récité par M. l'abbé Mesplomb, vicaire.

A HALLUIN

Vers 11 h., a eu lieu au cimetière, la cérémonie traditionnelle. Sur la place de l'Eglise, se sont groupées les diverses sociétés, qui se sont formées en cortège. Celui-ci était composé comme suit: « La Philharmonie », « La Concordia », « La Jeune Garde », « L'Halluinoise », les Anciens Frères d'Armes, les Anciens Militaires, les Anciens Sous-Officiers, les Anciens Combattants et le groupe des Mutilés. Les sociétés, suivies d'une foule nombreuse, se sont rendues au cimetière, et là, au pied du monument aux morts pour la Patrie, M. Louis Sion-Arnoult, ancien conseiller d'arrondissement et président des Anciens Frères d'Armes, a prononcé un discours des plus éloquents, empreints de sentiments patriotiques. Puis une couronne a été déposée au pied du monument.

A RONCQ

La cérémonie organisée par la Municipalité a eu lieu à 15 heures. Un cortège s'est formé près de la gare, et il s'est ensuite dirigé vers le cimetière. Y participaient: Les Pompiers, la société de gymnastique « La Jeunesse Roncquoise », et la Musique Municipale, ainsi que les fonctionnaires municipaux et l'Administration Municipale. Le discours traditionnel a été prononcé par M. Alphonse Leul, maire.

L'autre démonstration a été de beaucoup plus imposante. Après les vêpres, un cortège s'est constitué. Il était composé de la gymnastique « La Jeanne-d'Arc », de la Philharmonie, des Anciens Militaires, des Combattants, etc. Une foule considérable suivait ces sociétés. Au cimetière, M. Emile Decottignie, président des Anciens Militaires, a prononcé un discours patriotique, puis une couronne a été déposée au pied du monument.

A LILLE

Dans toutes les églises de la ville, la foule fut compacte aux offices, au cours desquels maîtrises et scholas rivalisèrent de talent et de piété dans l'interprétation des chants sacrés.

Au cours de la journée, une foule nombreuse se rendit dans les deux cimetières pour, durant quelques minutes, se recueillir devant les tombes d'un parent aimé ou d'un ami.

Le matin, à 11 heures, eut lieu, au cimetière de l'Est, la manifestation du Souvenir à laquelle prirent part toutes les sociétés de la ville. Un discours fut prononcé devant le monument aux morts par M. Oreton, adjoint au maire.

UNE EMOUVANTE CEREMONIE A MAYENCE

Mayence, 1er novembre. — Une cérémonie émouvante a eu lieu aujourd'hui au cimetière de Mayence, à l'occasion des fêtes de la Toussaint et des morts.

Les généraux Degoutte, comandant l'armée du Rhin; Danvignes, haut délégué à Mayence et Mareschal, commandant la place de Mayence, accompagnés de diverses personnalités ont déposé des couronnes sur les tombes des soldats français et allemands morts pendant les guerres de 1870 et 1914.

Les honneurs ont été ensuite rendus sur les tombes du capitaine de Gondecourt, des gardes d'honneur de l'Empereur et de Jean Bon St-André, préfet du mont Tonnerre et aux pieds du monument des Hessois de la Grande Armée.

C'est au milieu d'un profond recueillement que les accents de la marseillaise ont retenti.

Et la population allemande accourue pour honorer ses morts, n'a pu que rendre hommage au geste des autorités d'occupation.

PETITES NOUVELLES

— **La Ligue pour la défense des droits des prêtres anciens combattants P.A.C.**, est légalement constituée.

— **M. Dumesnil**, ministre de la Marine, à Brest, est monté à bord du cuirassé « Diderot », où il a été reçu par le contre-amiral Docteur, commandant la division navale de la Manche et la Mer du Nord.

— **La cérémonie de la translation des cendres de Jaurès** sera précédée par un voyage de MM. François Albert et Justin Godard, à Albi, pour y chercher les cendres de Jaurès au nom du gouvernement.

— **Les obsèques de M. Edouard de Max**, sociétaire de la Comédie Française, ont eu lieu en l'église roumaine de la rue Jean-de-Beauvais. Selon la volonté du défunt, ces funérailles ont été faites avec la plus grande simplicité.

— **Le chauffeur** Georges Douzery qui, mardi soir, à Paris, avait écrasé le comte de Bérenger et avait ensuite pris la fuite, vient d'être arrêté.

— **M. Gaston Doumergue**, président de la République, a visité le deuxième Salon des Arts ménagers installé au Champ de Mars.

— **M. Morain**, préfet de police, accompagné du colonel Hyvert, commandant le régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris, s'est rendu au monument élevé à la mémoire des victimes du devoir.

— **Les membres de la Ligue de l'enseignement**, réunis à Valence-sur-Rhône, à l'occasion de leur 40e Congrès national, ont fait parvenir au Président de la République un télégramme auquel celui-ci a répondu.

— **Le professeur Bergonié**, de Bordeaux, que ses études sur le traité du cancer ont rendu célèbre dans tout le monde médical, est depuis plusieurs jours dans un état de santé très alarmant.

— **Un accident** s'est produit sur la ligne de tramway Pont Charles-Albert à Roquesteron (Alpes-Maritimes). Un convoi, composé d'une motrice et de deux wagons, s'est renversé. Il y aurait plusieurs blessés.

— **Les généraux Berenguer, ex-haut-commissaire au Maroc, et Saravia**, sont partis pour St-Sébastien et Irun, d'où ils se rendront aux forteresses, dans lesquelles ils subiront les six mois d'arrêt qui leur ont été infligés.

— **La Cour de Florence** a rendu son verdict dans le procès d'Empoli, le fameux procès communiste. Les principaux responsables ont été condamnés à des peines variant de 20 à 30 ans de prison.

— **Un sujet anglais** a été assassiné à Téhéran. Il se serait livré précédemment à une agression sur un résident local, lequel aurait succombé.

— **Suivant « Le Nouveau Journal Allemand »**, le gouvernement français paraît décidé à ne pas exiger immédiatement la destruction des hangars à zeppelins de Friedrichshaffen.

— **L'agent général des réparations, M. Parker Gilbert**, est arrivé hier soir à Berlin.

— **On annonce l'apparition**, pour le mois de novembre, d'un nouveau volume de l'ex-kaiser, intitulé: « Souvenir de Corfou ».

— **La Tchéco-Slovaquie** a ratifié le protocole de Genève sur la sécurité et le désarmement. C'est la première ratification obtenue du protocole de Genève.

— **La Commission du budget de la Chambre** a voté la suppression de la légation de la République-Argentine auprès du Vatican. Un récent conflit avec l'Archevêque n'est pas étranger à cette décision.

DERNIÈRE HEURE

L'OPINION SOCIALISTE sur la politique du Gouvernement Herriot

Paris, 1er novembre. — Le Conseil national du Parti socialiste a poursuivi ses travaux samedi après-midi.

M. LEBAS CRITIQUE LA POLITIQUE INTERIEURE

M. Lebas, député du Nord, maire de Roubaix, constate aussi l'heureux résultat de la politique extérieure de M. Herriot et déclare que le concours du parti socialiste n'y a pas été étranger, mais il fait aussi des critiques sur la politique intérieure.

Certes, dit M. Lebas, un chef de parti radical ne peut réaliser des réformes que ne pourrait même pas réaliser immédiatement un gouvernement socialiste. Mais tout de même il y a certains points, où le ministère actuel n'a pas confirmé les promesses faites à la classe ouvrière. En particulier, il n'a pas fait ratifier encore par le Parlement la convention de Washington, relative à l'application de la journée de huit heures, parce qu'il attend la ratification d'abord de l'Allemagne. Il devrait comprendre que la ratification allemande serait vite obtenue après la ratification française. Il faut cependant continuer notre politique de soutien, continue M. Lebas, mais en la définissant et en restant socialiste.

On entend ensuite d'autres orateurs pour et contre la politique de soutien.

M. LONGUET NE SEMBLE PAS ENCHANTÉ

M. Jean Longuet, ancien député, prend ensuite la parole.

M. Jean Longuet rappelle que Jaurès, Guesde et Vaillant ont soutenu les ministères Bourgeois et Combes: Il faut soutenir le ministère Herriot avec un minimum de satisfactions qui rendent la chose possible. Il prend violemment à partie les communistes qui, dit-il, sont les alliés les plus directs et les plus dangereux de la réaction. Sans doute, le Cabinet Herriot ne donne pas toute satisfaction, surtout au point de vue financier. Hélas le « Necker » radical est à Mamers et Clémentel est aux Tuileries, et ce n'est pas lui qui osera établir l'impôt sur le capital.

MM. MARGUET, Paul FAURE & VARENNE SONT POUR LA POLITIQUE DE SOUTIEN

M. Marguet, député de la Gironde, fait l'éloge de la politique extérieure de M. Herriot avec les mêmes réserves en ce qui concerne sa politique intérieure.

M. Paul Faure, député de Saône-et-Loire, secrétaire général du parti, présente également la défense de l'action du groupe parlementaire. Il s'en tient, lui, à la lettre d'Herriot à Blum rappelant que le Congrès de Paris approuva cette lettre dont les termes furent confirmés dans la déclaration ministérielle.

M. Varenne, député du Puy-de-Dôme, faisant allusion à la même lettre, éprouve les mêmes raisons de soutenir le ministère. Le Cabinet Herriot a d'ailleurs accompli certains actes symboliques comme l'hommage qui a été rendu à Jaurès, et comme la nomination de membres de la C.G.T. à la S.D.N. à Genève. On a adopté une tactique de soutien du ministère et non de collaboration. Il faut s'y maintenir. « Si la scission entre nous et les radicaux, conclut M. Varenne, doit se produire, qu'au moins ce ne soit pas de notre faute. »

« SOUTENIR LE GOUVERNEMENT, dit M. Blum, EST UN DEVOIR MORAL »

Enfin, c'est le grand discours attendu de M. Léon Blum, secrétaire du groupe parlementaire, en réalité directeur de ce groupe.

Nous ne sommes seulement séparés, dit M. Blum, que par des nuances et sur les mesures à prendre. Tous nous voulons, non pas la chute du ministère Herriot, mais l'aider à continuer et durer. Notre règle est l'intérêt du prolétariat et notre but le tromphe du socialisme.

La question que nous discutons actuellement est une question de fait et non plus un débat doctrinaire. Il n'y a jamais eu entre les radicaux et nous un pacte de contrat. Nous ne sommes liés avec eux ni par un contrat, ni par [illegible] d'honneur tant que par ses intentions et sa volonté le ministère nous montrera qu'il fait ce qui lui est possible.

On nous accuse de vouloir glisser du soutien à la participation ministérielle. C'est enfantin. Cette question est réglée pour longtemps.

M. Léon Blum passe rapidement au vote du budget gouvernemental par les élus socialistes et il ajoute que tant qu'il aura la certitude que le gouvernement veut entrer résolument dans la voie des réformes, il votera pour sa part le budget, même insuffisant à ses yeux.

La discussion générale est close. On nomme une commission de résolution qui va rédiger un texte sur lequel on espère l'accord.

La tentative de suicide de Germaine Berton

ON INTERROGE LA JEUNE LIBERTAIRE

Paris, 1er novembre. — M. Canitrot, commissaire de police du quartier de Belleville, faisant l'intérim du commissaire de Saint-Fargeau, arrivé à l'hôpital Tenon et jugeant que la malade était capable d'être interrogée, s'est fait introduire auprès d'elle.

« Affaire de cœur »

Après avoir refusé de répondre Germaine Berton reconnut que les faits relatés dans la lettre trouvée sur elle étaient exacts, puis elle fit le récit de l'emploi de sa matinée. Germaine Berton n'ayant pas indiqué la raison de son acte, M. Canitrot le lui fit remarquer. « C'est là, répondit-elle, une affaire toute personnelle, une affaire de cœur ». Quant au poison qu'elle a employé, il a été impossible au commissaire d'en savoir la nature.

Germaine Berton ne voulut pas non plus indiquer où elle habitait. Elle dit cependant au magistrat qu'elle avait écrit hier une lettre à Mme Alphonse Daudet, mère de M. Léon Daudet, dans laquelle elle indiquait le mobile de son acte.

Etat satisfaisant

L'état de Germaine Berton est des plus satisfaisant et d'après l'externe de service, d'ici deux ou trois jours, elle pourra sortir de l'hôpital.

L'enquête

Dès qu'il a appris cet incident, M. Lacambre, directeur de la police judiciaire, s'est rendu auprès du commissaire de police de Belleville, qui l'a mis au courant des faits. [illegible] Germaine Berton, qui depuis quelques jours errait dans le 19e arrondissement, avait l'habitude de coucher dans les locaux du journal « Le Libertaire ». Elle s'y serait encore rendue ce matin. Une enquête faite à ce journal, rue Louis-Blanc, n'a rien fait connaître de nouveau. Des amis de Germaine Berton avaient bien remarqué que depuis quelques jours, elle paraissait soucieuse, mais ils ont été surpris d'apprendre qu'elle avait voulu mettre fin à ses jours.

Au domicile de Mme Alphonse Daudet, 31, rue de Bellechasse, il a été impossible de rien conaître du texte de la lettre. Mme Alphonse Daudet préférant communiquer la lettre qu'elle a reçue au juge d'instruction.

La lettre adressée à Mme Daudet sera remise au juge d'instruction

Paris, 1er novembre. — M. Maurice Pujo, recevant ce soir les journalistes à l'« Action Française », leur a confirmé que Mme Alphonse Daudet a bien reçu aujourd'hui une lettre de Germaine Berton. Mme Daudet a communiqué ce document à son fils. Ce document ne sera pas publié parce qu'il contient un passage injurieux et diffamatoire à l'adresse de Mme Alphonse Daudet, mais il sera communiqué demain à M. Barnaud, juge d'instruction, chargé de l'affaire Philippe Daudet. L'essentiel de cette lettre est l'affirmation émise par Germaine Berton qu'elle était l'amie de Philippe Daudet.

Les assertions de Germaine Berton éclairciront-elles l'affaire Philippe Daudet?

M. Pujo déclare que c'est là une affirmation absurde, et ajoute que si la substance de cette assertion ne peut être prise au sérieux, le fait du mensonge lui-même reste et qu'il est fort intéressant pour l'instruction. En effet, Germaine Berton contredit formellement la version que les anarchistes ont toujours soutenue, c'est-à-dire qu'ils n'ont connu Philippe Daudet que le 22 novembre 1923, lorsque, revenant du Havre, il vint au *Libertaire*. Il y a donc là un fait nouveau qui montre que les anarchistes ne sont plus d'accord entre eux sur la version à adopter, et il appartiendra à l'instruction de l'élucider.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

QUELQUES NOUVEAUX RESULTATS

Londres, 1er novembre. — Quatre nouveaux résultats d'élections ont été connus cet après-midi. 2 conservateurs ont été élus à l'Université de Cambridge, 1 indépendant à l'Université de Londres, un libéral dans la circonscription d'Inverness.

A l'heure actuelle, la position des partis est la suivante: conservateurs, 410; travaillistes, 152; libéraux, 41; indépendants, 5. On attend encore 7 résultats.

MORT DU VICE-AMIRAL LANXADE

Toulon, 1er novembre. — La Préfecture maritime a reçu la nouvelle de la mort à Nanteuil (Dordogne) où il s'était retiré, du vice-amiral Lanxade, âgé de 61 ans. Le défunt était grand officier de la Légion d'honneur et ancien préfet maritime du 5me arrondissement.

LE MAUVAIS TEMPS

Une crue importante de la Marne et de l'Aisne

Reims, 1er novembre. — Les pluies torrentielles ui sont tombées sur la région depuis plusieurs jours ont provoqué une crue importante de la Marne et de ses affluents.

L'Aisne, à Sainte-Menehould, menace les bas quartiers où beaucoup de caves sont inondées.

Un assassin meurt au bagne

Longwy 1er novembre. — M. Paul Fossier, originaire de Reims, ancien comptable dans une usine de mont Saint-Martin, condamné en mai 1922 par la Cour d'assises de Nancy, à 15 ans de travaux forcés, pour avoir assassiné dans le bois de Halanzy, près de la frontière belge. M. Pierson, négociant, vient de mourir à l'âge de 44 ans au bagne de Tahmukavrent (Guyane)

Dernières Nouvelles Sportives

LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE

Les rencontres du samedi 1er novembre

DIVISION I

Daring-C. Bruxelles — F.C. Brugeois	2—1
Racing-Club Bruxelles — Foot-C. Malinois	2—2
Standard C.L. — Union St-Gilloise	1—0
Beerschot A.C. — Berchem Sport	2—1
A.A. La Gantoise — White Star A.C.	1—0
Antwerp F.C. — Racing-C. Gand	1—0
C.S. Brugeois — S.C. Anderlecht	1—1

DIVISION RESERVE

Union St-Gilloise — Standart C.L.	[illegible]
White Star A.C. — A.A. La Gantoise	[illegible]
S.C. Anderlechtois — C.S. Brugeois	[illegible]
F.C. Brugeois — Daring-C. Bruxelles	[illegible]
F.C. Malinois — Racing-C. de Bruxelles	[illegible]
Beerschot A.C. — Berchem Sport	[illegible]
Racing-C. Gand — Antwerp F.C.	[illegible]

PROMOTION A

Oude-God Sport — A. Sp. Herstal	2—0
T. Sp. V. Lyra — F.C. Liégeois	0—1
Excelsior F.C. Hasselt — Charleroi S.C.	3—2
Racing-C. Malines — Tilleur F.C.	4—1
As. Sp. Ostende — R.C. Montegnée	2—2
S.V. Audenarde — Excelsior S.C.	2—1
Stade Louvaniste — F.C. Sérésien	2—0

PROMOTION B

Delhain F.C. — Courtrai Sport	1—0
Boom F.C. — C.S. Verviers	1—3
Jeunesse Arlonaise — Saint-Ignace F.C.	3—0
Association Sp. Renaix — F.C. Bressoux	6—1
Léopold-Club — C.S. La Forestoise	1—2
Uccle Sport — S.V. Blankenberghe	2—0
S.C. Theux — Lierseh S.K.	3—0

Après la huitième journée, en Division I, l'Antwerp est seul en tête avec 13 points, devant le Beerschot, 12 p.; Anderlecht et Daring comptant 11 points.

En Promotion A, le Racing-Club de Malines arrive premier avec 16 points.

En Série B, le C.S. Verviers est toujours en tête avec 13 points.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du 1er novembre 1924

COTONS

LIVERPOOL, 1er novembre.

Ventes, 2.000; importations, 555; américain, baisse, 22; brésilien, baisse, 27; égyptien, inchangé.

NEW-ORLEANS, Clos.

NEW-YORK, 1er novembre.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 23.60; à terme sur janvier, 22.96-97; février, 23.10; mars, 23.25-30; avril, 23.35; mai, 23.46-48; juin, 23.35; juillet, 23.28; août, 23.54; septembre, 23.18; octobre, 21.53; novembre, 3.60; décembre, 22.81.85.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 86.000; aux ports du Golfe, 33.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 44.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 74.000; France et Continent, 141.000; pour le Japon, nulles.

SUCRES. — Cuba, clos; Sucres à terme: Sur janvier, 3.35; mars, 3.07; mai, 3.18; juillet, 3.22; décembre, 3.85.

CAFES. — Rio n. 7, disponible, 22 3/4; — A terme: Sur mars, 19.75; mai, 19.28; juillet, 18.78; septembre, 18.35; octobre, inooté; novembre, 20.60; décembre, 20.26. Ventes approximatives, 26.000.

Marché des changes à l'Etranger

du 1er novembre 1924

Londres: Sur Paris, 86.125; Bruxelles, 93.85; Esc. hors banque, 3 23/32; Prêt à court terme, 2 %.

New-York: Sur Paris, 527; Londres, 452; câbles transfers, 455; Bruxelles, 481.

Amsterdam: Sur Londres, 62 %.

Genève: Sur Paris [illegible]; Londres [illegible]

[illegible]